



Vieux Thier, 1  
4910 POLLEUR

ASBL N° 0823.462.791  
Contact e-mail : [plongree@gmail.com](mailto:plongree@gmail.com)

## P-V de l'Assemblée Générale du samedi 29 avril 2023

### 1. Accueil et présentation des participants

Début de la réunion à 16 h 05, dans le local de l'asbl, rue R. Brodure, 91, à Polleur.

Présents : la Présidente Patricia LONGRÉE, le secrétaire Bernard PHILIPPET, SETT SETT THU (ex-enfant parrainée), Monsieur Damien GROSDENT ; Monsieur Jean-Marc SANDEVORST. Mesdames Josiane et Marie-France FORMANN, et Céline ZEYEN, Nathaly ROORDA, et MM. Jean-Gérald LARCIN, et Guy CABAY.

Excusés : Mme Christine GLASSANT, Monsieur Michel FALLA (impossibilité de connexion pour la visioconférence initialement prévue).

Absent(e)s : Monsieur Bernard WILLOT et Madame Brigitte WAVREUIL (démissionnaires).

Procuration : aucune.

### 2. Mot de bienvenue de la Présidente

Remerciements à tous les membres ou sympathisants pour les actions, quelle qu'en soit l'ampleur, qu'ils mènent au sein de l'asbl.

### 3. Approbation du procès-verbal de l'AG de 2022

En l'absence de remarque, ce PV est approuvé.

### 4. Élection du Conseil d'administration

Nous avons reçu par courrier les démissions de Monsieur Bernard WILLOT (Trésorier) et de Madame Brigitte WAVREUIL.

Monsieur Jean-Marc SANDERVORST est candidat au poste de Trésorier et Madame Céline ZEYEN au poste d'administrateur. Ils sont élus à l'unanimité pour une période de 4 ans renouvelable. Sett Sett Thu est candidate à un poste d'administrateur, mais n'est actuellement pas éligible à défaut d'un numéro national belge. Le reste du Conseil d'administration est reconduit à l'unanimité.

Le **Conseil d'administration** se compose donc désormais comme suit : Patricia Longrée (Présidente), Bernard Philippet (Secrétaire), Christine Glassant, Michel Falla, Damien Grosdent,

Jean-Marc Sandervorst (Trésorier), Céline Zeyen (qui accepte d'être, en outre, la suppléante du Secrétaire).

La Présidente souhaiterait vivement que les administrateurs s'impliquent davantage dans les activités, et au minimum dans la diffusion des informations concernant notre asbl.

## **5. Charte des administrateurs**

Les administrateurs s'engagent à faire rentrer chacun 200 euros/an en organisant des activités ou en recrutant des participants. Monsieur Damien GROSDENT qui met gracieusement le rez-de-chaussée de son habitation à disposition de notre asbl, est dès lors exempt de cette obligation, offrant en quelque sorte le loyer à l'asbl chaque mois.

## **6. Rapport du Trésorier (année 2022) et budget 2023-24**

Le bilan des comptes de l'année 2022, réalisé par le Bureau Marchandisse, est brièvement présenté par le Secrétaire et approuvé. Malgré l'augmentation des rentrées (parrainages + dons), le bilan est en négatif de 2416,15 euros, car le montant des parrainages est intégralement envoyé aux enfants birmans parrainés et les frais de restauration du local de l'asbl ont dépassé les rentrées – moins importantes en 2022 - générées par les activités, dont beaucoup ont dû être annulées avec des frais d'annulation venant s'ajouter au manque à gagner.

En, l'absence du trésorier sortant, le nouveau Trésorier fait un résumé des rentrées les plus importantes de l'année 2022.

Le budget 2023-2024 est approuvé.

## **7. Parrainages**

Le nombre de parrainages a encore augmenté, à 67 enfants parrainés. (Sett Sett Thu et surtout) la Présidente continuent à gérer cette tâche; sur place, ce sont Aung Moe et la sœur de Sett Sett Thu qui font le relais à Yangon, et Thaug Tun au village de Tauw Bau Tauw. Pour les réfugiés birmans en Thaïlande du Nord, c'est le responsable du projet de ferme écologique de Pekhon, qui fait le relais, monsieur Tun Lwin.

Actuellement tous les enfants parrainés vont bien. La sœur de Sett Sett Thu prend de leurs nouvelles par téléphone. L'argent est envoyé à peu de frais via RIA.

## **8. Activités en Belgique 2023-2024 :**

Très important : toutes les asbl doivent absolument mettre à jour leurs statuts avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le secrétaire s'attellera à cette tâche dans les mois qui suivent. Une AG extraordinaire devra ensuite être organisée afin d'approuver le projet de ces nouveaux statuts.

La présidente réitère sa demande aux administrateurs de faire au minimum de la publicité pour les activités et, si possible, de trouver des sponsors et de recruter des participants.

Des réunions seront nécessaires en cours d'année pour préparer les prochaines activités car il n'est pas possible de discuter en détail de chaque événement au cours de la seule assemblée générale annuelle.

Une exposition de peinture, sculpture et photographie se tiendra à partir du 1<sup>er</sup> mai. Un stand de l'asbl se tiendra sur le marché du 1<sup>er</sup> mai, mis à disposition par Jean-Marc, ainsi que devant le local rue R. Brodure. Marie-Pierre Franssen viendra aider le matin à un des 2 stands, Mathilde l'après-midi.

Un concert de Jacques Stotzem aura lieu le 17 juin prochain en l'église de Polleur. Un stand de pains-saucisses et un bar se tiendront sur le parvis. Des flyers et des affiches sont déjà disponibles.

Un rallye touristique devrait avoir lieu début août dans la région de Limbourg-Eupen. Un repas belgo-birman payant s'ensuivra dans le local de l'ASBL.

Un concert du groupe Etincelles quatuor vocal féminin se tiendra fin septembre, avec participation de Guy Cabay.

Le marché de Noël sera reconduit et étendu à un 2<sup>e</sup> jour les 25 et 26 novembre, peut-être uniquement en intérieur.

Les cartes de membre ont été remises d'actualité 12 euros/an (ou VIP 80 euros/an avec avantages divers).

L'AG de l'année prochaine se tiendra au moment du Nouvel An birman 2024 (entre le 12 et le 17 avril) et une fête sera organisée.

Des cours de français par vidéo seront offerts aux enfants parrainés (et payants pour les autres enfants éventuellement intéressés), animés par Sett Sett Thu, Patricia et Bernard, et filmés par Céline.

## **9. Situation en Birmanie**

C'est toujours la catastrophe. On continue à massacrer les gens dans tout le pays. Tous les projets sont à l'arrêt en dehors de l'envoi d'argent aux enfants parrainés.

## **10. Nos projets en Birmanie**

Le véhicule pour le foodtruck qui stationne près de chez Sett Sett Thu depuis 2 ans est toujours à l'arrêt, hélas ! La guesthouse écologique (région de Pekhon) est également en pause en raison de la situation de guerre civile. Les personnes responsables sont en fuite dans le nord de la Thaïlande où nous continuons à les aider, en collaboration fifty-fifty avec une ONG corse nommée Umani : ces réfugiés ont ainsi reçu 2000 euros. On essaie de leur faire profiter de cours d'anglais, de dons de vêtements et de jeux pour les enfants. 5 enfants ont été parrainés pour les aider à survivre (ce n'est donc pas un parrainage scolaire dans leur cas). Ils sont aidés par des villageois thaïlandais et cultivent un champ mis à leur disposition, où ils peuvent faire pousser de l'artémisia pour lutter contre la malaria. Ce projet coûterait 10000 euros. Un projet de financement participatif pourrait aider à parvenir à collecter cette importante somme (Sett Sett Thu propose la plateforme « Gofundme », qui semble très facile à utiliser).

Fin de l'assemblée à 17 h 00.

Patricia LONGRÉE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke.

Présidente.